



DÉPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'OOAQ

Montréal, le 4 novembre 2019 – Au nom du conseil d'administration de [l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec \(OOAQ\)](#), le président, monsieur Paul-André Gallant, annonce le départ de la directrice générale de l'OOAQ, madame Louise Chamberland. Madame Chamberland a quitté ses fonctions à la suite de sa nomination comme sous-ministre adjointe au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Parmi ses nombreuses réalisations des trois dernières années, madame Chamberland aura notamment participé à l'élaboration d'une planification stratégique ambitieuse et aura veillé à sa mise en œuvre en nous rappelant sans cesse que la protection du public est au centre de nos préoccupations. Elle aura également su renforcer la structure de la permanence de l'Ordre, laissant derrière elle une équipe solide, compétente et mobilisée, assurant le bon fonctionnement de l'Ordre et contribuant ainsi à sa pérennité. Tous s'entendent pour souligner ses grandes qualités de leader, sa rigueur et sa grande capacité à collaborer avec l'ensemble des acteurs du système professionnel ainsi que nos partenaires.

Le conseil d'administration, et particulièrement son président, tient à remercier chaleureusement madame Chamberland pour son exceptionnelle contribution et lui souhaite un grand succès dans ses futures fonctions.

Dans un esprit de continuité avec le travail accompli par madame Chamberland, le conseil d'administration veillera à convenir des modalités d'affichage du poste à la direction générale au cours des prochaines semaines.

À propos de l'OOAQ

L'OOAQ est un organisme régi par le Code des professions, dont **la mission est d'assurer la protection du public** au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication, de la fonction auditive et vestibulaire et de la déglutition. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. Il compte près de 450 audiologistes et 2900 orthophonistes.

— 30 —

Pour des renseignements supplémentaires :

Mathieu Marsolais
Directeur des relations publiques
OOAQ
Tél. : 514 282-9123, poste 305
mmarsolais@ooaq.qc.ca